

Chantier n° 6 - Promouvoir et diffuser le projet agro-écologique à l'international.

Objectif général

L'agro-écologie constitue une solution d'avenir pour permettre à l'agriculture en France et dans le monde de relever le défi de la sécurité alimentaire d'une manière performante économiquement et environnementalement. Certains des partenaires internationaux de la France ont d'ailleurs déjà développé des approches agro-écologiques, sous des formes adaptées. A l'opposé, la notion d'agroécologie est encore méconnue ou mal comprise et peut susciter des interrogations ou des réserves chez certains partenaires, que ce soient des organisations internationales, des Etats, des acteurs du secteur privé ou même de la société civile car les définitions du concept sont variées.

Dans ce contexte, ce chantier a pour objectif de faire partager à l'international une **vision pragmatique** de l'agro-écologie comme une approche innovante et performante de l'agriculture. Le déploiement d'une stratégie de coopération et d'influence à l'international auprès des organisations internationales et des pays partenaires peut permettre de promouvoir le modèle de production agro-écologique, de démontrer ses potentialités à travers l'échanges d'expériences et de valoriser l'expertise française dans ce domaine.

Ce chantier doit également permettre d'enrichir la vision française de l'agro-écologie à travers l'identification, le partage et le retour d'expériences agro-écologiques menées dans d'autres pays, ainsi que l'identification des domaines pour lesquels il est nécessaire de produire de nouvelles connaissances.

Il peut aussi permettre de préparer d'éventuelles futures évolutions de la PAC en suscitant des points d'intérêts communs avec nos partenaires sur la recherche de la triple performance.

Indicateurs de résultat :

- nombre de pays associés à l'initiative FAO
- reprise de la thématique en dehors de la FAO.

Action 1 : lancer un programme de travail pluriannuel à l'organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Principe de l'action : donner une visibilité internationale aux pratiques agroécologiques et faire reconnaître et porter cette approche par la FAO. Outre la démarche politique, il s'agit également de renforcer les connaissances scientifiques et pratiques sur l'agroécologie à travers un programme de travail pluriannuel à la FAO.

Calendrier de réalisation :

| Date | Mars-septembre 2014 | 18-19 septembre 2014 | 2014-2017 | 2017 |
|-------|--|---|---|--|
| Étape | Organisation d'un symposium international sur l'agro-écologie pour la sécurité | Symposium sur l'agro-écologie pour la sécurité alimentaire et la nutrition à la FAO (segments scientifique, | Conférences régionales sur l'agro-écologie sous l'égide de la FAO, y compris en Europe. | Nouvelle conférence internationale sur l'agro-écologie : restitution et capitalisation des |

| Date | Mars-septembre 2014 | 18-19 septembre 2014 | 2014-2017 | 2017 |
|------|---------------------------------------|---|---|---|
| | alimentaire et la nutrition à la FAO. | bonnes pratiques et haut-niveau). Lancement du programme de travail pluriannuel. | Capitalisation des connaissances Création d'une plateforme web internationale de connaissance http://www.fao.org/agroecology/en/ . | résultats du programme de travail. Publication de propositions de recommandations de politiques publiques. |

Recrutement d'un agent en mise-à-disposition à la FAO sur le sujet agro-écologie et le suivi du programme de travail d'ici fin 2014 (ACHEVE).

Création d'un club des pays amis de l'agroécologie, animé par la Représentation permanente au près de la FAO.

Moyens :

- 72000 \$ pour l'organisation de la Conférence, 25 000 \$ pour le lancement du processus (contribution FR), 200 000 US\$ pour le programme triennal (séminaires régionaux, séminaires pays, capitalisation, site web...)
- organisation d'événements parallèles dans d'autres organisations pour promouvoir l'agroécologie (exemple side event de la FAO à la CDB).

Indicateurs de suivi :

- nombre de personnes présentes au symposium
- nombre de pays représentés au symposium
- nombre d'institutions impliqués dans le programme de travail.
- nombre de publications scientifiques liées au programme de travail.
- inclusion de la thématique dans le programme de travail de la FAO

Action 2 : favoriser le financement de projets d'agroécologie dans les pays en développement

Principe de l'action : mise en œuvre de projets de développement financé par le fonds français pour l'environnement mondial visant à développer des pratiques agro-écologiques. Ces projets permettent de valoriser une approche très pragmatique et concrète de l'agro-écologie (preuve par l'exemple) et d'évaluer la pertinence de l'approche agro-écologique dans différents contextes.

Calendrier de réalisation :

a. Projet Togo/AVSF

Durabilité et résilience de l'agriculture familiale dans la région des Savanes : développement des pratiques agro-écologiques de gestion du milieu à l'échelle territoriale.

Le projet sera organisé en trois grandes composantes complémentaires répondant aux enjeux exposés plus haut :

a) Développement des pratiques durables de gestion du milieu à l'échelle territoriale.

Cette composante sera orientée vers la conservation et la récupération de milieux dégradés à travers des pratiques agro-écologiques dont l'agroforesterie. Un diagnostic de la vulnérabilité physique des

parcelles culturelles permettra une planification des activités à mettre en œuvre à l'échelle du territoire du projet.

- b) Amélioration de la résilience des exploitations par la sécurisation alimentaire et économique des ménages.

Il s'agit d'améliorer la durabilité économique des exploitations de façon à diminuer la pression sur le milieu. Ces activités permettront également d'améliorer la résilience des communautés rurales aux aléas, notamment au changement climatique, par une consolidation de leur assise économique et alimentaire.

- c) Renforcement des capacités des acteurs locaux et nationaux, et production de références pour le développement d'une agriculture durable et résiliente.

Cette composante contribuera à la pérennisation et à la réplication des actions du projet, par la création de références en agriculture durable, aujourd'hui inexistantes au Togo, la sensibilisation, la formation et l'instauration d'un dialogue constructif avec les acteurs togolais de la gestion du territoire.

Financement à hauteur de 850 000€.

| | |
|-------|--|
| Date | Mars 2014 |
| Étape | Lancement du programme pour une durée de 4 ans |

b. Projet AVACLIM (sous réserve).

L'objectif général est de développer un argumentaire fondé scientifiquement afin de promouvoir l'agroécologie comme un outil pour atténuer et favoriser l'adaptation au changement climatique dans les zones sèches en lien avec la sécurité alimentaire à long terme.

Le projet vise à documenter les performances agronomiques, économiques et environnementales de l'agroécologie en zone sèche pour élaborer des documents de communication à destination des décideurs publics.

| Date | Avril 2014 | Fin 2014 | Années suivantes |
|-------|---|----------------------------|------------------|
| Étape | Présentation du projet au comité de sélection du FFEM | Sélection ou non du projet | Suivi du projet |

L'étude de faisabilité du projet a été confiée au GRET et a abouti en janvier 2015 pour permettre une présentation du projet en mars 2015 au FFEM.

Indicateurs de suivi:

- nombre de projet adopté par le FFEM
- évaluation des résultats et performances agronomiques, économiques et environnementales des projets.
- nombre de publications scientifiques liées au programme de travail.

Action 3 : promouvoir l'agro-écologie au sein de l'alliance pour une agriculture climato-intelligente.

Principe de l'action :

L'Alliance pour une agriculture climato-intelligente a été lancée en septembre 2014 et vise à devenir une plate-forme d'échanges sur les pratiques agricoles qui permettent d'augmenter la productivité pour répondre à l'enjeu de sécurité alimentaire, de réduire les émissions de GES et de améliorer la résilience des systèmes agricoles.

La France a rejoint cette initiative et pourra utilement promouvoir son expérience et son engagement en faveur de l'agro-écologie au sein de cette plate-forme en tant que mode de production climato-intelligent.

Calendrier de réalisation :

| Date | Septembre 2014 | Automne-hiver 2014 | Mars 2015 | Été 2016 |
|-------|-------------------------|--|--|--|
| Étape | Participation à l'ACSA. | Participation aux réunions du comité stratégique intérimaire sur l'élaboration de la gouvernance et du programme de travail de l'Alliance. | Soutien et participation à la conférence scientifique internationale organisée par l'Inra, le CIRAD et l'IRD sur l'agriculture climato-intelligente. | Réalisation d'une étude de cas sur la France |

Moyens :

Recrutement d'une MAD au sein du secrétariat de l'Alliance assuré par la FAO.

Elaboration d'une plaquette de communication sur la définition de l'agroécologie et ses performances.

Indicateurs de suivi/réalisation :

- création d'un groupe de travail sur l'agro-écologie au sein de l'ACSA
- nombre de partenaires soutenant la démarche française.

Action 4 : porter l'Initiative 4 pour 1000 (dont la déclinaison française est le projet agro-écologique)

Principe de l'action :

L'initiative « 4 pour 1000 » vise à améliorer la teneur en matière organique et encourager la séquestration de carbone dans les sols, à travers la mise en œuvre de pratiques agricoles adaptées aux conditions locales tant environnementales, sociales qu'économiques.

Elle a pour objectifs :

- d'améliorer la sécurité alimentaire,
- d'adapter l'agriculture aux effets du changement climatique,
- de contribuer à l'atténuation du changement climatique,

en cohérence avec les Objectifs de développement durable adoptés par les Nations Unies et ceux de

l'Accord de Paris sur le climat.

Elle comprend :

- un volet recherche avec un programme de recherche et de coopération scientifique international et un centre de ressources,
- un volet actions avec une plate-forme multi-acteurs pour faciliter les partenariats et un dispositif d'expertise de projets.

L'initiative est structurée autour :

- d'un consortium, instance de décision, et d'un forum, instance consultative,
- d'un secrétaire exécutif mis à disposition de l'initiative par la France,
- d'un comité scientifique et technique composé de 14 experts scientifiques reconnus internationalement.

Elle a gagné en notoriété : elle compte fin 2016 217 partenaires dont 37 Etats et collectivités.

90 partenaires sont déjà devenus membres du consortium en signant la déclaration d'intention dont 16 Etats et collectivités.

Calendrier :

| Date | Décembre 2015 | Avril-Juillet 2016 | Juillet-septembre | Septembre 2016 | Novembre 2016 | 2017 |
|-------|--------------------------------|--|---|--|---|--|
| Étape | 1/12/2015 : Lancement officiel | Réunion de Meknès (avril 2016) Préparation de la gouvernance et consultation. | Appel à candidature et sélection du CST | Nomination du secrétaire exécutif Publication de la déclaration d'intention | 17/11/2016 : 1ère réunion du Forum, Consortium et CST | Mise en œuvre de la feuille de route adoptée, réunion du CST en avril, réunion CST et du consortium en juin/juillet, réunion du Forum, Consortium, CST en marge de la COP23 en décembre. |

La première réunion des instances de gouvernance a eu lieu à Marrakech, en marge de la COP22, le 17 novembre 2016. Près de 200 personnes d'horizons divers : société civile, gouvernements, fonds et organisations internationales, étaient réunies pour une journée d'échanges et de préparation de livrables concrets.

La gouvernance a été formellement établie avec la nomination de Ibrahim Hassane Mayaki, secrétaire exécutif du NEPAD, comme président du forum et du consortium et de Stéphane Le Foll, en tant que vice président. Le Comité scientifique et technique a été installé et a pu commencer ses travaux.

Par ailleurs, la feuille de route 2017 a été adoptée. Elle prévoit de :

- développer un pôle numérique d'expertise sur les sols agricoles : données et résultats du programme de recherche, outils de formation et d'évaluation, guides de bonnes pratiques, communautés d'experts, etc. ;
- mettre en place une plate-forme collaborative permettant aux différents acteurs de partager leurs expériences, de promouvoir des projets et de les financer ;
- établir une première cartographie des potentiels de stockage dans les sols agricoles mondiaux ;
- préparer des projets pilotes d'envergure permettant de tester in situ un référentiel d'évaluation et des indicateurs.

Moyens :

Budget 2016 en totalité couvert par la France via ADECIA = 100 000 € et 1 MAD,

Budget 2017

Indicateurs de suivi/réalisation :

- Nombre de partenaires du Forum
- Nombre de membres du consortium, prenant part à la gouvernance,
- Projets « actions » ou « actions+recherche » : nombre et montants financés avec l'aide de l'initiative (facilitant l'accès au financement)
- Projets de recherche : nombre et montants financés

Action 5 :échanger sur l'agro-écologie avec nos partenaires européens

Principe de l'action :

Plusieurs pays européens ont développé des réflexions et des démarches sur la question du lien distendu entre l'agriculture et la société. Même si ces préoccupations prennent ailleurs d'autres formes que le projet agro-écologique, il est intéressant de se rapprocher de nos partenaires européens pour échanger sur réflexions et expériences en la matière.

Ces discussions poursuivront plusieurs objectifs :

- alimenter notre réflexion collective à partir des expériences et situations des autres pays, afin de mieux connaître les conditions agricoles et environnementales et les politiques publiques conduites chez nos partenaires ;
- symétriquement, sensibiliser et informer nos partenaires sur le projet agro-écologique en France ;
- le cas échéant, identifier des actions communes ou des coopérations sur certains points précis ;
- préparer les futures évolutions de la PAC en suscitant des réflexions et des intérêts communs avec nos partenaires sur le sujet de la triple performance.

Ces échanges pourront intervenir entre services respectifs des Etats, mais également utilement le cas échéant entre d'autres acteurs.

Calendrier de réalisation :

| Date | printemps 2014 | année 2014 | 2015 | 2016 et années suivantes |
|-------|--|---|--|---|
| Étape | mise en place d'un groupe de travail franco-allemand sur l'agro-écologie | dans le cadre des différentes rencontres bilatérales, mise à l'ordre du jour d'un échange sur le sujet de la double performance | réflexions sur la prise en compte de l'agro-écologie dans la future réforme de la PAC et premiers échanges sur le sujet avec quelques partenaires (Commission européenne et quelques Etats membres sensibilisés) | Préparation de la position française sur la PAC post 2020 |

Indicateurs de suivi/réalisation :

- nombre d'États membres avec qui des échanges spécifiques sur le projet agro-écologique ont eu lieu
- nombre d'États membres avec qui une concertation régulière sur ce sujet a été décidé

Articulation de ce chantier avec les plans

Certains de ces plans ont un volet international spécifique :

- l'axe 5 du plan Ecoantibio vise à promouvoir l'approche portée par la France auprès des instances européennes et internationales (et en particulier partager les objectifs) ;
- l'axe 6 du plan semences vise à promouvoir les intérêts français de ce secteur à l'international ;
- l'axe 5 du plan agroforesterie vise à promouvoir et à diffuser à l'international.